

# COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

-----

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 25 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt cinq mai à dix-neuf heures et quinze minutes le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

**Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14**

#### **Présents : 10**

Jean-Luc TRICOT, Sylvia MAILLOT, Samuel GONNON, Stéphane MOTTET, Nathalie COUTURIER, Sandrine JORLAND, Laëtitia SOULIER, Jérôme LEBEAU, Pascal MARUEJOULS, Claudia BALAVOINE.

#### **Absents excusés : 4**

Pascal LEQUIEN : pouvoir à Pascal Maruejous  
Dimitri FONCLAUD : pouvoir à Laetitia Soulier  
Bertrand MARION : pouvoir à Stéphane MOTTET  
Dejan STAMENKOVIC

#### **Absent :**

**Date de convocation** 17 mai 2023

**Secrétaire de séance** : Laëtitia SOULIER

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 25 mai 2023 à 19 h 15 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Jean-Luc TRICOT.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 14 avril 2023, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

#### **Avis sur l'enquête publique LAFARGE :**

L'objet de la demande est de poursuivre l'exploitation pour une durée de 30 ans à un rythme de production de 600 000 tonnes par an, comme actuellement. La surface d'exploitation est de 83,2 ha, dont 79,9 existants, l'extension est de 3,5 ha.

Le projet concerne plus particulièrement Saint Jean des Vignes et Charnay, pour Belmont il s'agit d'une régularisation relative au cheminement des camions. 0.2 ha sont abandonnés.

Il est prévu un approfondissement de 30 mètres, le relief de part et d'autres sera préservé, et d'agrandir le bassin de décantation sur Belmont pour faciliter l'écoulement des eaux, ce qui permettra d'avoir un bassin de rétention en cas de fortes pluies et une amélioration du taux des matières en suspension.

Le projet permet de répondre aux enjeux écologiques et paysagés.

Le Maire invite le Conseil à se prononcer sur cette demande.

Le projet est voté à l'unanimité des voix (9 avis favorables, 3 abstentions, 1 ne prend pas part au vote, 0 contre).

### **Avis sur l'enquête publique PPRNI :**

L'objectif du PPRNI est de préserver les champs d'expansion de crues, réduire la vulnérabilité des biens et des personnes exposées, ne pas augmenter la vulnérabilité pour de nouveaux projets et ne pas aggraver l'aléa.

La révision a été prescrite par arrêté préfectoral du 3/01/2019.

Le Maire présente l'acheminement de la procédure. Une concertation des collectivités a été faite en 2014, une présentation des enjeux aux élus en 2018. La commune de Belmont a fait part de ses observations sur les cartes d'enjeux notamment pour la mise en zone rouge (fort risque d'inondation) de la remontée du ruisseau qui descend de Belmont mais qui est toujours à sec même l'hiver. Des réunions publiques ont été organisées à Anse en 2021.

Le Maire rappelle les dates d'inondations sur la commune : 1983-2003-2008 et présente les différents documents et cartes des aléas, des enjeux (lien avec les personnes, zone naturelle, activités, espace public, habitats, agricoles...), et la carte de zonage du plan de prévention des risques naturels de l'Azergues, et de ses affluents qui en résulte.

Claudia Balavoine fait une observation sur la nécessité de maintenir les zones comme définies afin de tenir compte des changements climatiques (alternance sécheresses et fortes pluies) même si cette zone est classée en zone agricole.

Le Conseil ne fait pas d'autres remarques et valide la démarche et son contenu.

### **Tarifs marché nocturne du 7 juillet 2023 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commission animation organise un marché nocturne le vendredi 7 juillet 2023 de 18h à 23h30 dont l'entrée est gratuite. La commission propose un tarif de 3€ le mètre linéaire pour les exposants.

Il est proposé les tarifs suivants pour la buvette :

Bouteille d'eau : 1 €

Soft (au verre) : 1€

Vin blanc ou rosé (au verre) : 2 €

Vin (en pichet) : 12 €

Chips : 1 €

Crêpes nature : 1 € / Nutella ou sucre : 2 €

Pizzas (la part) : 3 €

Consigne pour verre et pichet : 1 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés.

### **Tarifs buvette concert du 8 juillet 2023 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commission animation organise un concert gratuit le samedi 8 juillet 2023 de 18h à 23h30. Sandrine Jorland indique les tarifs proposés par la commission.

Il est proposé les tarifs suivants pour la buvette :

Bouteille d'eau : 1 €  
Soft (verre) : 1€  
Bière et vin au verre : 2 €  
Bière et vin en pichet : 12 €  
Chips : 1 €  
Crêpes nature : 1 € / Nutella ou sucre : 2 €  
Frites : 2 €  
Saucisse/frites : 3 €  
Hot dog : 3 €  
Pizzas (la part) : 3 €  
Consigne pour verre et pichet : 1 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés.

La commission demande à ce que le nécessaire soit fait pour que l'extinction de l'éclairage public soit décalé à 23h30 pour les 2 soirées.

### **Echange terrain/cave (OCCELI) :**

L'objectif du rendez-vous de cet après midi entre le Maire, Mr Samuel Gonnon et Mr OCCELI était de trouver une solution pour alimenter en électricité l'antenne sur la parcelle communale, et échanger la parcelle communale (sauf où sera installée l'antenne) contre 15m<sup>2</sup> de cave supplémentaire pour la mairie (côté droit)

L'électricité sera prise sur un pylone sur une parcelle appartenant à la famille OCCELI ; Mr OCCELLI accepterait une servitude de passage.

La parcelle mairie serait vendue au prix de 2 €/m<sup>2</sup> (1725 m<sup>2</sup>) soit 3452 €, les frais de notaires seraient à la charge de Mr OCCELI

Les 15 m<sup>2</sup> de la cave représentent un coût de 8412 €. Les frais de notaire seront à notre charge.

Le coût global pour la mairie serait donc de 4960€.

Nous attendons le retour de Mr OCCELI.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil qui vote à l'unanimité ce projet.

### **Questions diverses :**

#### **- Cloison amovible extension école suite augmentation des effectifs :**

Les effectifs de l'école s'annoncent à 117 élèves pour la prochaine rentrée scolaire. Un devis de 7612.80 € a été validé (conforme au budget) pour la pose de la cloison de séparation pour la création d'une nouvelle classe en juillet.

- **Alimentation électrique antenne FREE :**

Déjà évoqué précédemment

- **Antenne SFR réunion publique le 22 juin 2023**

Le dossier pour l'implantation de l'antenne sur la carrière Lafarge a été réceptionné le 29 avril. La zone sera située à 100 m environ de l'entrée de la carrière.

Les travaux sont prévus sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 : 3 antennes à faisceau fixe et 3 antennes à faisceau orientable (5G), d'une hauteur de 35 m.

Une réunion publique aura lieu le 27 juin à 18h30, salle JB Lacroix. La population sera avisée par courrier dans les boîtes aux lettres.

- **Licenciement personnel communal**

Le licenciement de la secrétaire de mairie recrutée en octobre devrait intervenir après l'avis de la Commission paritaire du 12 juin, avec effet au 21 juin. Martine Cochet passe à temps plein sur ce poste au 1<sup>er</sup> juin 2023.

- **Comptes rendus Commissions et Syndicats**

Commission Communication :

Le flash info est reporté à fin juin.

Une réunion a eu lieu avec les communes d'Alix, Saint Jean des Vignes et Charnay, le thème choisi serait les Jeux Olympiques. Prochaine réunion le 8 juin. Les tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin ont augmenté de 5 €.

Commission petite enfance : une journée de l'enfance est organisée le 10 juin sur le thème « être parent ça s'apprend » à la CCBPD

Commission animation :

Le bilan de la randonnée des Crêtes est positif (parcours et repas) : 124 randonneurs et 76 repas le bénéfice s'élève à 300 €.

Pour le marché nocturne, il y a à ce jour 16 exposants, soit 49 m linéaire. Un arrêté municipal sera fait pour interdire la circulation aux endroits concernés à partir de 16 heures le vendredi. Des bénévoles sont recherchés pour l'accueil et installer l'estrade.

Pour le concert : arrivée du groupe et des bénévoles vers 16h pour une petite formation à l'utilisation du matériel (friteuse, tireuse bière,...). Une banderolle sera installée. Le Sou des Ecoles propose de nous prêter les jetons en bois (qui remplaceront la monnaie). La société Herta nous offre 150 saucisses. Une déclaration de buvette est faite. La décoration du village aura lieu le 28 juin à 9h. La Commission recherche une grosse crêpière. Sinon un appel à bénévoles pour faire des crêpes est lancé.

Inauguration MARPA à Ternand – 14 logements sur 24 sont déjà pris. Un taux d'occupation à 96% d'ici la fin d'année est attendu.

Un voie douce d'accès sécurisé va être mise en place par le département.

Gestion des jardins partagés : une charte a été mise en place pour que les abords des parcelles soient entretenus par les personnes qui ont un potager. Un règlement a déjà été remis, il pourrait être affiché sur un panneau. Une réunion est prévue.

Mise en place d'une plateforme de services partagés (CCBPD) : une enquête va être distribuée aux habitants pour avoir leur avis. L'objectif est de mettre en relation les bénévoles et les personnes qui en ont besoin (aide informatique, administrative, bricolage, visites...). Chasselay teste le dispositif depuis 1 an et en est satisfait.

Une autre initiative a été mise en place (EVS) par la CCBPD : permanences sur les communes (1.5 jours en itinérant par semaine et en fixe sur les communes de Ternand, Civrieux d'Azergues, Porte des Pierres Dorées et Châtillon d'Azergues)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h40

**Prochain conseil d'adjoints le 22 juin à 20h**  
**Prochain le 30 juin à 19h 15.**